

jambes, et dans les mêmes circonstances.

Le traitement est le même : applications émollientes tant qu'il y a douleur, plus tard on emploie les siccatifs.

**Des atteintes.**—Les atteintes sont des contusions ou des blessures que le cheval se fait dans la région du paturon ou de la couronne, en marchant, ou qui lui sont faites par un cheval marchant à côté ou derrière lui. Elles sont ordinairement faites par les crampons des fers. Si les atteintes sont simples et se bornent à une légère blessure de la peau, il suffit de faire pendant quelques jours des applications d'eau froide, de panser la plaie avec un peu d'étoupe fraîche. Si la douleur est plus forte, on en plâtrera les émollients ; si elle est profonde et qu'elle est produite par un crampon du fer qui s'est introduit dans la partie de peau qui s'unit avec la corne, elle devient plus grave et réclame l'intervention de l'homme de l'art.

**Prise de longe.**—La prise de longe peut être superficielle ou profonde. Si elle est superficielle, il suffit d'y faire des applications d'eau froide pendant quelques jours. Si l'écorchure de la peau est profonde, qu'elle soit coupée, le cas devient grave et demande un traitement bien entendu, si on ne veut pas voir persister des tares indélébiles.

**Fourbure.**—C'est une maladie qui atteint les pieds des chevaux ; elle est due à la trop grande abondance de sang qui vient congestionner et s'épancher dans les tissus contenus dans le sabot.

Lorsque la fourbure est aiguë, ou d'emblée très forte, le cheval est souffrant et la fièvre, sa marche est raide et difficile, si les quatre membres sont atteints à la fois ; le cheval ne sait presque plus changer de place, rassemble les membres sous le centre de gravité, a le dos voûté et la tête appuyée sur la mangeoire. Les sabots sont chauds, brûlants, la couronne et le paturon sont parfois engorgés, le battement de l'artère latérale du pied est très prononcé et sensible quand on applique les doigts le long des tendons, derrière l'os du canon. La respiration est accélérée, l'appétit est nul et la soif vive.

Le cheval atteint de fourbure aux quatre pieds reste souvent couché. Quand ce sont les pieds antérieurs qui sont atteints, il porte les membres postérieurs sous le corps afin qu'ils en supportent la plus grande partie du poids, et qu'il puisse ainsi soulager les pieds de devant, qui sont portés en avant et n'appuient que sur les talons. Lorsqu'on fait marcher le malade, il le fait avec hésitation, reporte tout le poids du corps en arrière, il pousse le pied malade devant lui et ne le pose sur le sol qu'avec crainte ; il appuie entièrement sur le talon.

Quand la fourbure siège dans les pieds de derrière, alors le cheval porte les membres antérieurs sous le centre de gravité, pour soulager les pieds de derrière.

La fourbure se développe généralement à la suite des marches longues et pénibles sur des chemins durs et pavés, pendant les chaleurs de l'été ; à la suite d'une alimentation trop abondante et trop nutritive, d'une ferrure trop serrée. Elle complique souvent l'indigestion.

Le premier traitement de la fourbure doit être prompt ; il consiste dans l'application d'une ou deux saignées, selon la force de la fièvre ; on entoure les pieds de cataplasmes composés d'argile et de vinaigre, ou bien on arrose constamment les pieds avec de l'eau froide. Le cheval sera mis à la diète, ne recevra pour nourriture que de la paille de blé et du barbotage de

son, et pour boisson de l'eau blanche nitrée. Si les crottins sont durs, on fera passer quelques lavements.

**Fourchette échauffée ou pourrie.**— Cette affection consiste dans un suintement d'une humeur puriforme, noirâtre, fétide qui s'amasse et séjourne dans la corne de la fourchette, et finit par désorganiser la corne et laisser échapper une matière puriforme plus abondante et d'une odeur de fromage pourri. Cette maladie s'observe souvent chez les chevaux qui ont les talons serrés, chez ceux qui séjournent avec les pieds dans l'urine, le fumier ou la boue.

Dans le principe, cette affection cède facilement. Il s'agit d'écarter la cause qui l'a produite, d'introduire dans la lacune de la fourchette une petite nêche d'étoupes imbibées d'essence de térébenthine ou d'onguent.

La seime est une fissure qui survient à la muraille du sabot ; elle peut être superficielle ou profonde.

La seime est remarquée généralement, sur les pieds dont la corne est sèche et cassante.

Lorsque la seime est superficielle, elle ne cause aucune douleur au cheval. On doit assouplir la corne par les corps gras, faire relever un pinçon au fer de chaque côté de la seime pour maintenir la corne et empêcher qu'elle ne devienne profonde.

La seime profonde s'étend jusqu'aux tissus vifs du pied ; les bords de la corne s'écartant pendant la marche, les tissus sont pincés, froissés, s'irritent et font boiter le cheval.

La seime profonde demande des traitements divers, d'après sa position et sa gravité. Si la boiterie qu'elle produit est forte, on peut toujours commencer par appliquer un cataplasme émollient autour du sabot.

La bleime est une contusion de la sole à l'angle qu'elle forme entre les arcs boutants et la muraille ; elle est presque toujours située au talon interne. Elle existe fréquemment dans les pieds à talons faibles, à corne rentrante ; elle est due à la pression du fer ou aux corps étrangers engagés entre les branches du fer et la sole, aux marches forcées sur des terrains secs et durs.

Lorsqu'on comprime le pied d'un cheval qui a des bleimes, il accuse de la douleur chaque fois qu'on touche au point souffrant. Après qu'on a enlevé le superflu de corne dans cet endroit, la bleime apparaît sous un aspect rougeâtre, si on l'enlève plus profondément ; elle peut aussi être suppurée.

Quand la bleime existe, on enlève la corne à peu près jusqu'au vif, de manière qu'il n'existe qu'une pellicule mince. On recouvre la partie d'étoupes chargées d'onguent de pied ou d'axonge pour ramollir cette pellicule de corne. Si elle est suppurée on enlève toute la corne, on pansé avec des étoupes imbibées de teinture d'alcôl ou d'eau-de-vie.

L'enclouure consiste dans la pénétration d'un clou dans le tissu du pied. Le cheval encloué boite plus ou moins fort ; si l'on comprime le pied avec la tricouise (tenaille dont se servent les forgerons-ferrants) il se retire chaque fois qu'on touche au point correspondant à l'enclouure. Si on le déferre et si l'enclouure est récente, le clou fixé dans le vif est couvert de sang ; si l'enclouure est un peu ancienne, il est recouvert d'un liquide noirâtre. S'il y a formation de matière purulente dans le pied et qu'il ne lui soit fait une ouverture à la sole pour s'écouler, on la voit parfois sortir par le haut du pied. Si le cheval est encloué on se hâtera donc de le déferre, et de pratiquer au point correspondant à l'enclouure une large ouverture ; on pansé